

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03/02/2022

Dossier complet le :

11/03/2022

N° d'enregistrement :

F09322P0044

1. Intitulé du projet

Bassin Aptésien : Régularisation des ouvrages de protection actuels du Calavon en système d'endiguement sans travaux

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon

Nom, prénom et qualité de la personne

Didier Perello, président

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 6 5 3 0 0 0 0 2 4

Forme juridique

Syndicat mixte intercommunal

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
21. Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker.	e) Ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions tels que les systèmes d'endiguement au sens de l'article R. 562-13 du code de l'environnement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la régularisation d'ouvrages existants dans le cadre d'un Dossier d'Autorisation Initial (DAI).

Le projet ne comprend AUCUN travaux.

Il s'agit ici d'une déclaration/régularisation des digues et ouvrages existants, dans le cadre de la définition d'un Système d'Endiguement global et cohérent, le long du Calavon, dans le bassin Aptésien.

4.2 Objectifs du projet

La présente demande ne concerne, à proprement parler, aucun projet.

Elle concerne le référencement et la régularisation des ouvrages de protection existants sur le Calavon, avec la collecte de l'ensemble des données/caractéristiques les concernant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les ouvrages actuels sont d'ores et déjà en exploitation. Il s'agit de 13 digues se situant le long d'un linéaire allant du lieu dit "les Fringants" (secteur amont) jusqu'au pont permettant le franchissement de la RD943 à la Peyroulière (secteur aval); soit un linéaire total de plus de 11km.

La reconnaissance des ouvrages a été réalisée courant Juillet/Aout 2017. Une visite complémentaire a été réalisée en novembre 2017. Les investigations ont été réalisées de l'amont vers l'aval en s'arrêtant sur chaque ouvrage afin de mesurer les caractéristiques dimensionnelles et d'en réaliser le diagnostic visuel.

Chaque OPL (ouvrage de protection latérale) a fait l'objet d'une fiche détaillée (les fiches ouvrages).

On distingue :

***3 digues de classement proposé B et 1 proposée D :**

- Les digues du Lycée avec :

- une digue de hauteur de 0.5 à 1m et d'une longueur de 62m classée D,
- une digue de hauteur de 1 à 2m et d'une longueur de 545m,

- La digue du camping municipal avec une hauteur de 1 à 1.5m d'une longueur de 124 m,

- La digue de la plateforme SNCF avec une hauteur de 4 à 5m d'une longueur de 211 m.

***2 digues de classement proposé C avec des hauteurs comprises entre 0.5 et 2m sur les secteurs de la Peyroulière et de Pierrefiche, de longueurs respectives de 70 m et 206 m.**

***7 digues de classement proposé D avec des hauteurs comprise entre 0.5 et 1m, pouvant atteindre 2m sur les secteurs des Fringants et de la Peyroulière. Leurs longueurs vont de 68m pour la digue à la confluence avec la Doa et jusqu'à 551m pour le mur intérieur protégeant la RD 900 et la vieille ville d'Apt.**

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La demande s'inscrit dans le cadre du Dossier d'Autorisation Initial (DAI) sans travaux relatif au système d'endiguement du Calavon dans le bassin Aptésien.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les 13 digues se situent le long d'un linéaire total de :	11 km
Le tableau en annexe détaille l'ensemble des caractéristiques de chaque ouvrage	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Apt
Saignon
Caseneuve

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 05° 27' 31" 9E Lat. 43° 52' 01" 1N

Point d'arrivée :

Long. 05° 22' 03" 3E Lat. 43° 52' 54" 2N

Communes traversées :

Apt, Saignon, Caseneuve. Bien que ne correspondant pas aux catégories visées plus haut, nous avons choisi d'indiquer les coordonnées géographiques de l'ensemble du linéaire depuis l'amont vers l'aval.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty box for project details]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'une ZNIEFF de Type 2 - n°930020332 « Le Calavon », qui concerne le tiers amont du lit du Calavon compris dans le secteur d'étude. 3 ouvrages sont concernés : les 2 digues 84K011(T1 et T2) du lieu dit "les Fringants" et la digue 84K012 de Pierre Fiche.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un espace de la réserve nationale FR3600090 "Lubéron" se situe le long du linéaire en rive gauche du Calavon, au Carlet, de l'autre côté de la voie verte. La globalité du site d'étude est inscrit dans le Parc Naturel Régional du Lubéron (PNR - FR8000003 LUBERON) ainsi que dans la Réserve de Biosphère (RB - FR650009 LUBERON-LURE).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La RD 900 qui traverse Apt est couverte par le PPBE 3 eme échéance établi par le Conseil départemental du Vaucluse en 2017, et reconnue route départementale écoulant plus de 8200 véhicules par jour.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ouvrages 84K017(T1) et en partie 84K017(T2) et 84K121 sont concernés par le rayon de 500m de protection des 10 monuments inscrits et 5 classés aux Monuments Historiques situés dans le centre ancien d'Apt.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le Vaucluse à ce jour, il n'a été prescrit et approuvé que des PPRn pour le risque inondation et les feux de forêts. Mais d'autres risques naturels sont connus : le risque sismique et les risques liés au retrait-gonflement des sols argileux. Le linéaire d'étude est couvert par le PPRI du bassin versant du Calavon-Coulon : les études d'aléa inondation ont été menées sur l'ensemble du BV, mais le PPRI n'est en cours d'élaboration que sur la partie vauclusienne de celui-ci.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5 sites sont référencés à l'inventaire BASIAS : PAC8400019 au bord du Cavalon : la digue n°84K012 de Pierre Fiche se trouve à 50 m. PAC8400053 parcelle bordant le Cavalon à la confluence avec la Doa : la digue n° 84K072, à 50m en amont le long de la Doa, ne devrait pas être directement concernée. L'activité de ces 2 sites est terminée. 2 stations services encore en activité de l'autre côté de la D900 : PAC8402285 et PAC8401618. Enfin PAC8403527, activité actuelle inconnue. Tous trois impactent l'ouvrage n°84K121, le mur intérieur protégeant la RD900.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ouvrages 84K011 (T1 et T2) et 84K012 se trouvent en limite d'un périmètre de protection rapproché des captages AEP des forages de Fangas (1 et 2), sur la commune de Saignon, (cf annexe 8 jointe au présent dossier). L'arrêté préfectoral de DUP du 20 août 2010 porte modification de l'arrêté du 28 juillet 2005. Des interventions futures sur des ouvrages hydrauliques existants ne sont pas des activités interdites relevant des prescriptions générales ou spécifiques.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au centre ville d'Apt, le Cavalon longe le site inscrit à l'inventaire des sites naturels "ensemble urbain formé par le centre ancien d'Apt", inscrit par arrêté ministériel du 29 juillet 1988. Son périmètre concerne l'ouvrage 84K017(T1) et une partie des ouvrages 84K017(T2) et 84K121.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble du linéaire du Cavalon concerné par la zone d'étude se situe au sein de la zone Natura 2000 (FR9301587 - « Le Calavon et l'Encreme »). La date de signature du dernier arrêté de la ZSC est le 16/02/2010.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Exigendra-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aléa inondation est fort sur tout le linéaire concerné. Dans la traversée d'Apt, l'aléa fort touche le camping municipal, la cité scolaire en rive droite du Calavon. En aval du collège, les débordements sont majoritairement en rive gauche inondant la zone urbaine et les parkings. Les digues assurent la protection de ces secteurs. La ville d'Apt est classée en zone de sismicité modérée d'après le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010. Le secteur d'étude est en intensité VI (dégâts légers). L'aléa retrait gonflement des argiles est évalué de faible à fort (notamment dans la traversée d'Apt).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux n'est prévu à ce stade du projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments).

En l'état actuel des ouvrages, et en l'absence de travaux dans le cadre de la présente déclaration/régularisation de ces ouvrages en Système d'endiguement, aucun impact sur l'environnement n'est à signaler.

En conséquence, aucune mesure n'est envisagée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A ce stade, la régularisation des ouvrages existants étant réalisée dans le cadre d'un Dossier d'Autorisation Initial (DAI) SANS TRAVAUX, donc sans impact, le projet n'a pas lieu d'être soumis à une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : tableau d'information concernant les ouvrages classés selon le décret digue N°2007-1735.
Annexe 8 : carte du périmètre de protection rapproché des captages AEP de Fangas sur la commune de Saignon.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



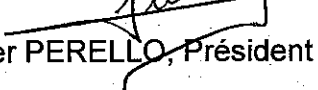
Fait à

APT

le

02/02/2022

Signature


SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE
RIVIERE CALAVON-COULON
Maison du PNRL
60, place Jean Jaurès
84400 APT
Didier PERELLO, Président

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637